

Déclaration liminaire

Faisant suite à la priorisation des cibles des ODD, le Bénin, en 2018, a procédé à l'alignement de l'ensemble des documents de planification, sur ses cibles prioritaires.

Ainsi, nous avons successivement aligné le Programme d'Action du Gouvernement (PAG), le Plan National de Développement (PND) et son premier cadre quadriennal opérationnel, le Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D) sur les cibles prioritaires des ODD. Pour renforcer le lien entre la planification, le budget et les ODD, une application a été développée. Cette application permet de mesurer le degré de sensibilité des activités des Ministères aux "ODD" à travers l'examen de leur Plan de Travail Annuel. Cet exercice vise dans une démarche d'apprentissage progressif à amener les Ministères à rendre la marche quotidienne vers le développement en faveur des ODD.

Dans la même logique, nous avons lancé le processus de *costing* des cibles prioritaires des ODD. Notre démarche méthodologique toujours inclusive, a associé toutes les parties prenantes y compris les Organisations de la Société Civile (OSC), le secteur privé et les universitaires, les collectivités locales et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). La démarche a privilégié l'identification pour chaque cible prioritaire des goulots d'étranglement, des accélérateurs ainsi que le package d'interventions. Ces packages d'interventions sont évalués afin de faire ressortir leurs coûts de mise en œuvre.

Le cadre de mise en œuvre a été aussi renforcé et clarifié. Afin de mieux coordonner les différentes interventions en faveur des ODD, nous avons réalisé un mapping des PTF et des OSC. Cet exercice a permis d'identifier d'une part, les cibles prioritaires à forte concentration des partenaires et qui requièrent un niveau de coordination important et, d'autre part les cibles prioritaires peu couvertes par les partenariats, et qui appellent davantage d'attention.

Enfin, pour améliorer le financement des ODD, le Gouvernement du Bénin a décidé de procéder à l'Evaluation du Financement du Développement pour faciliter la mise en place d'un Cadre Intégré pour la mobilisation des ressources. En outre, le Gouvernement du Bénin saisit l'opportunité de ce Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) axé sur la résilience pour adopter deux documents importants dans le financement de l'environnement et du climat. D'abord, un document de Programmes-Pays pour le Fonds Vert pour le Climat afin de mettre en cohérence les initiatives majeures en faveur de l'environnement et du climat et un document de Politique Nationale sur les changements climatiques.

En accord avec les ODD de la thématique centrale du présent FPHN, le Bénin a fait quelques avancées mais surtout a pris d'importantes résolutions. Au niveau de l'**ODD 6**, la proportion des ménages béninois ayant accès à l'eau potable est passée à 45% et 55% respectivement en milieu rural et urbain ; le Gouvernement vise à atteindre les 100% à l'horizon 2021, soit dix (10) ans plus tôt. Pour ce qui est de l'**ODD 7**, la limitation de l'offre nationale fait stagner le taux d'électrification nationale. Pour remédier à cette situation, l'objectif du Bénin à l'échéance 2021, est d'atteindre l'autosuffisance en matière énergétique avec un bon niveau de mix énergétique où l'énergie renouvelable occupe une place importante. Au niveau de l'**ODD 11**, l'accélération du taux d'urbanisation s'est accompagnée de plusieurs défis. Nous avons mis en place un programme d'assainissement pluvial de Cotonou pour lequel, les ressources estimées à 476 millions USD ont été mobilisées, suivi de la mise en œuvre de l'asphaltage qui permettra d'améliorer la voirie de toutes les grandes villes du Bénin. Au niveau de l'**ODD 12**, le Gouvernement a donné un signal fort en faisant adopter une loi portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation et de l'utilisation de sachets en plastique non bio dégradables. Enfin en ce qui concerne l'**ODD 15**, le Bénin s'est doté d'une note de politique sur la neutralité de la dégradation des terres et d'un plan d'actions en matière de gestion durable des terres et foresterie.

A cette étape d'opérationnalisation des ODD, je puis dire au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Patrice TALON et de tout son Gouvernement que le Bénin est prêt pour des progrès plus importants et plus remarquables dans la mise en œuvre des ODD.

Abdoulaye BIO TCHANE
Ministre d'Etat chargé du Plan
et du Développement